Association francophone pour le savoir
Acfas

GÉNIES EN AFFAIRES

*Sur la route de l'innovation*

# Cahier de présentation

**Organisatrice**

Association francophone pour le savoir
Acfas

**Présentatrice**

BOMBARDIER

**Partenaires de l'activité**

ALIGO INNOVATION

SOVAR DE LA SCIENCE À LA SOCIÉTÉ

univalor Commercialisation d'innovations

Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige

Caisse de dépôt et placement du Québec

Partenaire

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture · Commission canadienne pour l'UNESCO

Grand partenaire diffusion et contenu

RADIO-CANADA

Partenaire gouvernemental

Québec

*Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

## Table des matières


Cahier de présentation ..... 1

Table des matières ..... 2

I - Présentation générale du concours ..... 3

1. Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires ..... 3

L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure ..... 3

2. Historique ..... 4

3. Pourquoi participer? ..... 4

4. Prix de la phase finale ..... 5

5. Dates à retenir ..... 5

II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations ..... 6

1. Critères d'admissibilité ..... 6

2. Règlements ..... 6

a) Composition des équipes ..... 6

b) Projets ..... 6

c) Dossier de candidature ..... 7

d) Phase finale ..... 7

3. Critères d'évaluation ..... 8

a) Dossier ..... 8

b) Présentation orale ..... 8

III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants ..... 9

1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor ..... 9

Universités ..... 9

2. Préparation et formation ..... 10

3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes ..... 11

4. Finale ..... 11

IV - Coordonnées ..... 11

# I - Présentation générale du concours

## 1. Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires

Vous avez un esprit novateur? Vous désirez en apprendre d'avantage et tester votre idée auprès de professionnels? Participez au concours Génies en affaires!

Le concours Génies en affaires donne aux étudiants l'occasion de réfléchir à mettre en application une idée novatrice par le biais d'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. Il permet aux finalistes de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et de valoriser leurs qualités d'innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

**L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure**

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique.** Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) qui sont au Québec : Aligo, Sovar et Univalor.

Le Concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheurs, les entrepreneurs-étudiants et les industriels de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheurs**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les entrepreneurs-étudiants**, c'est la chance de se mettre dans un contexte entrepreneurial et en d'apprendre davantage sur plusieurs rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriels**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles recherches et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Prêt-à-tenter l'expérience? Prenez connaissance des informations importantes sur le concours Génies en affaires ci-dessous!

Le concours est organisé en trois temps :

**1.** Les équipes conçoivent un projet innovant disposant d'une propriété intellectuelle. Accompagnée d'un mentor, chaque équipe est chargée de monter un plan d'affaires et de préparer une présentation du projet (dossier et construction d'un prototype, d'une démonstration, etc.). Pour cela, elles peuvent suivre les formations offertes par les sociétés de valorisation.

**2.** Les candidats libres auront jusqu'au **30 novembre 2018** pour envoyer une intention de participer.

**3.** Le projet est exposé dans un dossier de candidature à remplir et à **remettre au plus tard le 31 janvier 2019** à l'ACFAS. Les projets retenus pour la phase finale sont annoncés à le **20 février 2019**.
**4.** Les six équipes ainsi sélectionnées achèveront la mise en place de leur prototype ou de leur démonstration afin de faire une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera en **19 mars 2019**.

## 2. Historique

En 2014, le projet-pilote du concours est lancé lors du 82e congrès de l'Acfas à l'Université Concordia. La finale de la première édition a eu lieu en septembre 2016, lors des journées de la relève en recherche organisées par l'Acfas, à l'université de Montréal. Enfin, la deuxième édition du concours Génies en affaires s'est déroulée en mars 2018, à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Chaque année, six équipes finalistes ont présenté des innovations aux membres du jury et devant plus d'une centaine de personnes

Découvrez les projets des six équipes finalistes édition 2018 ici : www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/projets-finalistes

*Les six équipes finalistes du concours Génies en affaires – édition 2018*
*Crédit photo : Acfas - Hombeline Dumas*

## 3. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participants une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'experts dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs innovations technologiques au grand public.

## 4. Prix de la phase finale

- **Premier Prix du jury** : valeur de 20 000$ en services-conseils et bourse.
- **Deuxième prix du jury** : valeur de 10 000$ en services-conseils et bourse.
- **Prix démarrage** : valeur de 2 000$ en services-conseils et bourse.
- **Vote du public** : 2 000$ distribué au pro-rata des votes.

## 5. Dates à retenir

| Dates | Tâches |
|---|---|
| 15 septembre – 31 octobre 2018 | Choix d'un projet et constitution des équipes |
| **Octobre 2018** | Participation aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation |
| **30 novembre 2018** | Date limite d'intention de participer pour les candidats libres |
| 31 octobre 2018- 31 janvier 2019 | Rédaction du dossier de candidature et dépôt des dossiers de candidature |
| **31 janvier 2019** | Date limite de dépôt des dossiers de candidature et des justificatifs à envoyer à l'ACFAS |
| 31 janvier – 19 février 2019 | Sélection des dossiers finalistes par les membres du jury |
| **20 février 2019** | Annonce des 6 équipes sélectionnées pour la phase finale du concours |
| **20 février - 19 mars 2019** | Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées et participation à la finale devant le public et le jury |
| **19 mars** | Finale du concours Génies en affaires |

## II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations

### 1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :
- être inscrits dans un établissement supérieur canadien en 2018-2019 (session d'automne 2018 ou d'hiver 2019);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à la finale le **19 mars 2019**. Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées au mois de février 2019.
- présenter une innovation issue des travaux de recherches menés dans une université ou un établissement affilié (et pouvoir le démontrer).

### 2. Règlements

Par un souci d'équité, les règlements ci-dessous s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

#### a) Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 2 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe est fortement recommandée mais pas obligatoire;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être aux 1er, 2e ou 3e cycles);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être **issus de différentes universités**, tant qu'il s'agit d'universités canadiennes;
- Les personnels de recherche (postdoctorant par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- **Une équipe est chapeautée par un mentor.** Il ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;
- Un mentor est une personne, telle qu'un professeur ou un spécialiste de la valorisation, qui peut accompagner les membres d'une équipe tout au long du projet et lui donner des conseils dans la préparation de son dossier de candidature;
- La technologie présentée pourra être en cours de commercialisation mais ne devra pas engendrer de bénéfices au moment de la demande.

#### b) Projets

- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur canadien** ou d'un établissement affilié et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Sovar ou Univalor pour les établissements québécois), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;

Pour les candidats issus d'établissements hors Québec, ils devront se rapprocher de l'équivalent des sociétés de valorisation (SVUs) dans leur province (ces dernières entreront en contact avec les SVUs au Québec si besoin);
- Les mentors pourront proposer des projets aux étudiants mais les étudiants intéressés à participer pourront, s'ils le souhaitent, proposer leur propre projet (à condition qu'il soit issu des fruits de la recherche universitaire);
- La technologie présentée devra **faire l'objet de droits de propriété intellectuelle** (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra **inclure un devis technique de celui-ci et un plan d'affaires.**

### c) Dossier de candidature

Le dossier de présentation du projet (appelé dossier de candidature) devra être rempli par le répondant du projet et envoyé à l'Acfas au plus tard le **31 janvier 2019**.

### d) Phase finale

#### *Présentation et période de questions*

- Chaque équipe devra présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les étudiants devront ensuite répondre aux questions des membres du jury.

#### *Temps de parole*

- Chaque équipe disposera de **trois minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;
- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **cinq minutes**. Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la démonstration dépasse trois minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole imparti.

#### *Présentation orale*

- La présentation orale doit se faire en français;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiants pourront avoir le choix du micro;

#### *Support visuel*

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en français;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être libres de droits ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

### *Texte de présentation grand public*

Chaque équipe devra concevoir deux supports promotionnels de son projet à destination du grand public : une brochure et un texte résumé de leur projet.

- La brochure ne devra pas excéder une page recto / verso et pourra prendre la forme souhaitée par l'équipe : texte (maximum 500 mots), graphiques, images, dépliant, etc. Cette présentation sera envoyée aux membres du jury avec le dossier de candidature et distribuée au public pendant la finale.
- Le texte résumé, accompagné d'une image représentant le projet ou l'innovation, devra compter entre 100 et 150 mots et sera diffusé sur tous les supports de communication de l'Acfas (site Internet de l'Acfas, ainsi que dans le programme papier distribué lors de la finale).

## 3. Critères d'évaluation

### a) Dossier

Pour la présélection, le jury se basera sur la grille d'évaluation suivante :

| **Présentation générale du projet** |
|---|
| Explication du projet, des concepts et idées de façon claire |
| Réponses claires et ordonnées aux sections du dossier de candidature |

| **Présentation de l'innovation** |
|---|
| Pertinence du problème (est-il bien posé et réel?) |
| Pertinence de la solution (répond-elle au problème et est-elle incontournable?) |
| Avantage compétitif durable dans le temps de la technologie proposée |

| **Plan d'affaires** |
|---|
| Pertinence du marché (est-il bien circonscrit et exploitable?) |
| Pertinence de la stratégie de commercialisation (canaux de distributions, force de vente, marketing et concurrents et partenaires) |
| Considération des projections financières à court et long termes |

### b) Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes seront jugées sur leur capacité à :

- Soigner la qualité de leur communication;
- Susciter l'intérêt du public;
- Veiller à ce que le prototype ou la démonstration facilite la compréhension de la technologie;
- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Établir un contact avec le jury et le public (attitude générale, présence, humour, etc.).

## III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants

Les sociétés de valorisation sont des partenaires actifs qui accompagneront les étudiants tout au long du processus du concours. Elles aideront les équipes à présenter leur technologie mais aussi à développer leur plan d'affaires.

### 1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor

Pour proposer ou trouver un projet et participer au concours Génies en affaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à une personne coordonnatrice du concours dans chaque établissement d'enseignement supérieur québécois ou à une personne responsable du concours au sein d'une société de valorisation :

#### Universités

- **École de technologie supérieure**

Richard Chénier, directeur de l'entrepreneuriat technologique
richard.chenier@etsmtl.ca

- **Polytechnique Montréal**

Christelle Chalono, directrice Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM
christelle.chalono@polymtl.ca

- **Université de Montréal**

Corinne Benquet, conseillère en valorisation et transfert technologique, Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV)
corinne.benquet@umontreal.ca

- **Université Laval**

Marie Nadeau, conseillère au développement de la recherche, Faculté des Sciences et de Génie de l'Université Laval
marie.nadeau@fsg.ulaval.ca

Sophie Veilleux, Professeure agrégée, Département de management
Sophie.Veilleux@fsa.ulaval.ca

- **Université Concordia**

Cliff Pavlovic, spécialiste de la propriété intellectuelle, Bureau de la recherche
cliff.pavlovic@concordia.ca

- **Université de Sherbrooke**

Josée Maffett, directrice de section – Gestion des subventions et contrats
Josee.Maffett@USherbrooke.ca

- **Université du Québec à Montréal (UQAM)**

Julie Médam, agente de recherche et de planification
medam.julie@uqam.ca

- **Université du Québec à Rimouski (UQAR)**

Guillaume Werstink, valorisation de la recherche et liaisons entreprise-université
Guillaume_Werstink@uqar.ca

- **Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)**

François Gauthier, directeur, École ingénierie
Francois.Gauthier@uqtr.ca

- **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Walid Ghie, directeur du module de l'École de génie
Walid.ghie@uqat.ca

- **Université du Québec en Outaouais (UQO)**

Paul Courtemanche, conseiller en aide financière
Paul.Courtemanche@uqo.ca

- **Université McGill**

Katya Marc, gestionnaire des liaisons industrielles
katya.i.marc@mcgill.ca

### Sociétés de valorisation (Québec)

- **Aligo**

Nadia Capolla, directrice, développement des affaires
ncapolla@aligo.ca

- **Sovar**

Marc Perron, conseiller en développement des affaires
mperron@sovar.com

- **Univalor**

Lotfi Kesraoui, chargé de projets, développement des affaires
lkesraoui@univalor.ca

Si vous n'avez pas d'équipe ou de projet mais que vous souhaitez être associé à une équipe, vous pouvez également candidater en remplissant la fiche d'inscription et en l'envoyant à gwenola.maguelonne@acfas.ca.

## 2. Préparation et formations

Des formations dispensées par des experts issus des sociétés de valorisation sont offertes pour les futurs candidats, afin de les aider à établir un plan d'affaires, à remplir leur dossier de présentation, etc. Le calendrier exact des formations sera communiqué sur le site internet de l'Acfas.

À la suite de ces ateliers, les équipes auront jusqu'au **31 janvier 2019** pour remettre leur dossier rempli à l'Acfas.

### 3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers seront ensuite analysés par les membres du jury et les équipes finalistes et leurs projets respectifs seront sélectionnés.
Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le **20 février 2019**. Ces équipes pourront alors finaliser la présentation orale de leur projet pour la finale (le 19 mars 2019).

### 4. Finale

Les présentations des technologies innovantes se feront pendant la finale qui se tiendra le **19 mars 2019**. Les équipes feront, devant les membres du jury et le grand public, une présentation du potentiel de la technologie.
Les membres du jury évalueront les présentations.
Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant en « génies dollars » qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés. L'équipe ayant obtenu le plus d'investissements se verra offrir le prix du public.

Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au mois de février 2019.

## IV - Coordonnées

Les informations concernant le concours de génie ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas : acfas.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Gwénola Maguelonne, chargée de projets : gwenola.maguelonne@acfas.ca